

SAINT PAL DE SENOUIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
6 MARS 2022

#### Sites Casadéens

Après délibération et vote la commune n'adhère pas aux sites casadéens.  
Contre 6 Pour 0 Abstentions 2

#### Comptes Administratifs 2021

Après présentation et vote, sont approuvés à l'unanimité le CA 2021 de la Commune et le CA 2021 du CCAS.

#### Location ancien presbytère

Le Conseil Municipal fait le point sur la location.

M. Harny envisage de quitter le logement. Un courrier de confirmation a été demandé pour finaliser cette intention.

#### Projet d'école privée

Un projet de création d'école privée est à l'étude sur la commune.

Le Conseil Municipal prend bonne note de ce projet et souhaite rencontrer les responsables pour en discuter.

#### Association Cirque

Au village de La Bastide une association a vu le jour : Cirque FARANUKA. Le président est Alexander POHL.

#### Adressage et signalisation

L'opération d'adressage est terminée sur toute la commune.

Un recensement est lancé pour compléter l'adressage et la signalisation directionnelle.

Les Conseillers feront un bilan et présenteront les besoins de leurs secteurs au cours de la prochaine réunion.

#### Au Bouillon

Une réunion sur le projet multi-services est organisée le 11 avril 2022 à 14 heures avec Stéphane Fraycenon, Directeur opérationnel InGé43 au Conseil Départemental de la Haute-Loire, en présence d'Eric Andron, Architecte au CAUE et Barbara GANDRIAUX Référente territoriale Pays de Lafayette et référente départementale "Ville durable" à la DDT. Gérard Beaud CCRHA et Justine Planchon sont informés.

#### Cabine à livres

Le site de libre-échange de livres place de la Senouire est en fonctionnement. De bons retours et de bonnes remarques arrivent en Mairie.

#### Bibliothèque

Les flyers, le règlement intérieur et un courrier aux habitants sont présentés et acceptés par le Conseil Municipal.

Une inauguration se déroulera au cours de l'année.

#### Cormorans

Pêcheurs et chasseurs sont actuellement soumis à des attaques en règle mettant en cause leur gestion de l'espace rural, y compris devant les tribunaux administratifs.

Les équilibres sont remis en cause, d'abord dans le domaine halieutique par la prédation exercée sur les populations piscicoles. Si la loutre et le héron ont toujours fait partie de la faune locale, leur prolifération incontrôlée favorisée par une protection outrancière conduit inexorablement à la disparition de poissons emblématiques du Haut-Allier (saumon, truite fario, ombre commun, etc...). Ils doivent être régulés de façon drastique. Le cormoran, espèce non indigène protégée au mépris des règles élémentaires de protection de la nature, doit être chassable sur la rivière Allier et les eaux closes au même titre que le raton laveur, nouveau prédateur des ruisseaux.

Les sociétés de pêche du bassin versant Allier représentant 6500 adhérents, l'association protectrice du saumon et la fédération départementale de pêche de la Haute-Loire demandent, au vu de l'amplitude et de l'augmentation des dégâts constatés sur le cheptel piscicole par ces oiseaux depuis l'automne 2021 et l'arrêt des tirs de régulation le rétablissement immédiat des autorisations de régulation du grand cormoran sur l'ensemble des cours d'eau et des eaux closes de Haute-Loire et une augmentation significative des quotas de tir dans l'attente d'une prochaine modification de la réglementation européenne.

Le Conseil Municipal décide par 6 voix pour, 2 abstentions et 0 contre, de soutenir la motion des Associations de Pêches et de Chasse en précisant unanimement que d'autres problèmes devraient être traités de la même façon : les sangliers qui détruisent les terrains agricoles...

#### Temps de travail

Une délibération relative au temps de travail et à l'organisation du temps de travail est proposée à la commission paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Validation définitive à une prochaine réunion du Conseil Municipal.

#### Fête Communale 2022

Le devis de l'entreprise ARTIFEUX est retenu.

L'emplacement des auto tamponnantes est retenu par M. BOSC.

#### Ukraine

Des précisions seront demandées pour l'organisation de l'accueil des réfugiés par la commune ou les particuliers.

#### Prochaines réunions

28 mars 2022 : Commission Finances Préparation des budgets.

03 avril 2022 : Conseil Municipal Vote des budgets.